

A propos

Notre Mission

« Ce qui ne se compte pas, ne compte pas », l’objectif de l’observatoire est de mettre en valeur les différentes données disponibles sur les gens du voyage afin d’aider les décideurs à développer des politiques publiques à destination des gens du voyage.



ODGDV

Arthur Bodin





Programme COPIL

Contexte de l’étude

Équipements gens du voyage de
quoi parle-t-on ?

Recherche de foncier : un enjeu
déterminant ?

Diagnostic Territorial

Hypothèses

Suite de l’étude



Contexte de l'étude



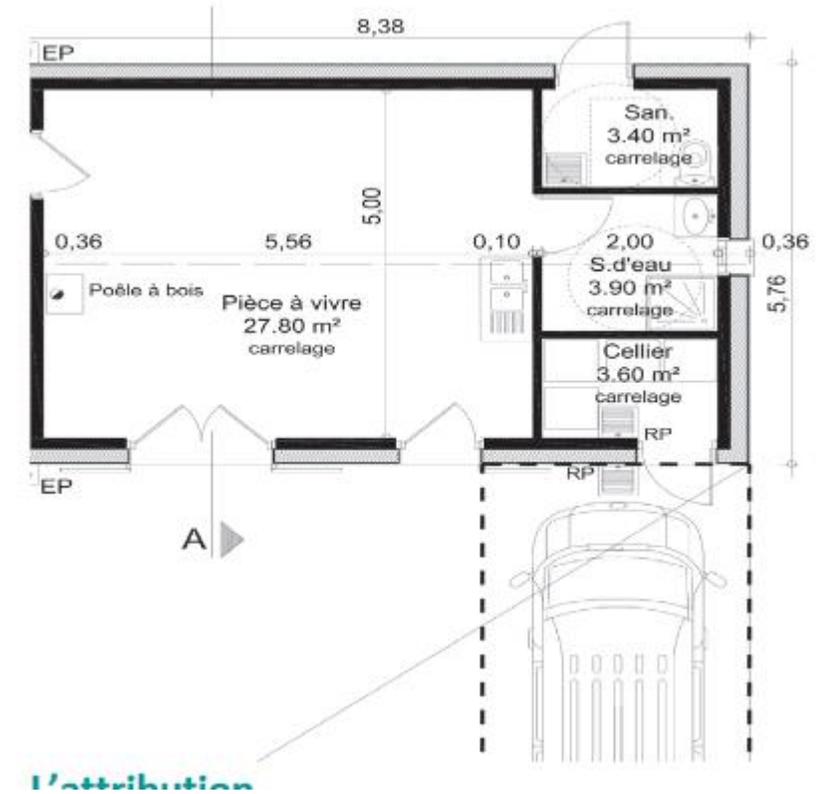
Équipements Gens du voyage



Équipement	Texte relatif à l'équipement	Commentaire
Terrain Familial Locatif	Décret n° 2019-1478 du 26 décembre 2019	Le terrain familial locatif permet de répondre à une demande des Gens du voyage qui souhaitent disposer d'un « ancrage territorial » à travers la jouissance d'un lieu stable et privatif sans pour autant renoncer au voyage une partie de l'année.
PLAI	Article 441-1 du code de la construction et de l'habitation	Destinées à des personnes connaissant « des difficultés particulières d'accès au logement, du fait de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence », prioritaires vis-à-vis du droit au logement.
Aire de grand passage de petite capacité	Loi du 5 Juillet 2000 et Décret de 5 mars 2019	La surface d'une aire de grand passage est d'au moins 4 hectares. Le préfet, après avis du président du conseil départemental, peut y déroger pour tenir compte des disponibilités foncières, des spécificités topographiques ou des besoins particuliers définis par le schéma départemental.



Terrain Familial Locatif



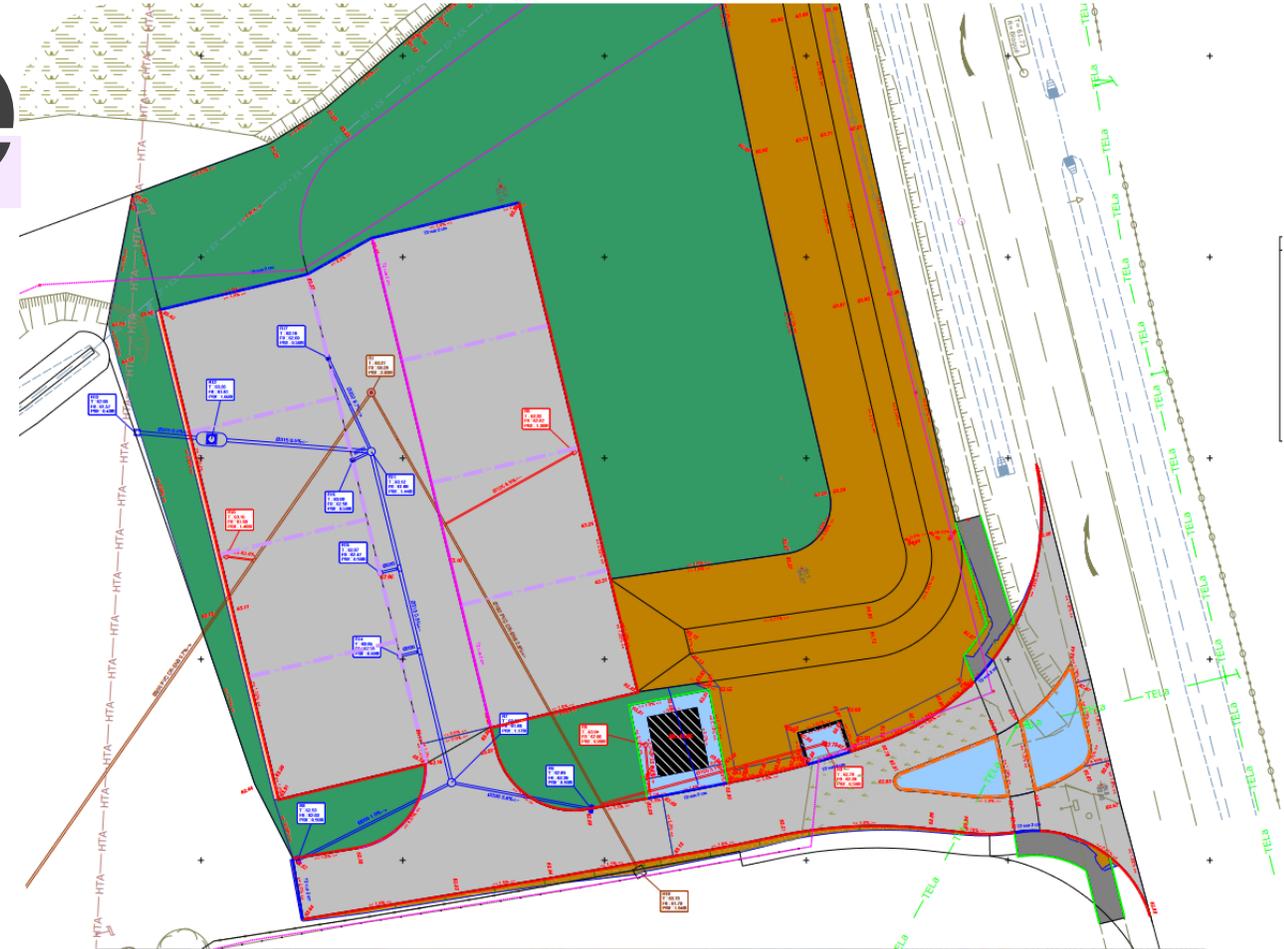


Le PLAI





AGP de petite capacité





Financements

Équipement	Subventions	Montant d'une opération (exemple)
Terrain Familial Locatif	<p><i>BOP 135 : AAP nationaux portés par la DIHAL</i></p> <p>21 000 euros/ place</p>	En moyenne pour 1 TFL 114 000 €.
PLAI	<p><i>Aide à la pierre</i> <i>Collectivités territoriales</i> <i>Prêt Caisse des Dépôts</i> <i>Fonds propres du bailleur</i></p>	Pour 4 logements (Hauts d'Anjou – 2023), un coût total de 613 263 € soit environ 153 315 € par logement.
Aire de grand passage de petite capacité	<p><i>DETR et DESIL</i></p> <p>20% plafonné à 400 000 € de travaux (80 000 € environ)</p>	



Recherche de foncier

Contexte Territorial

Obligations :

- 5 TFL/PLAI sur Melesse
- 1 APA 1ha sur Melesse

Ambitions:

- Intervenir sur l’ancrage de 12 ménages.
- Créer une aire de grands passages de petite capacité.
- Poursuivre la dynamique de gestion et de coordination. sociale de l’aire et développer les actions sur l’aire.
- Participer à la gouvernance et au suivi du schéma.



Chronologie

- 19 communes ont répondu au questionnaire en ligne sur 19.
- 8 communes nécessitant de réaliser une interview pour l'étude.
 - 3 entretiens réalisés
- Questionnaire diffusé sur l'aire d'accueil et aux voyageurs de l'EPCI.
- A faire : interroger les services techniques ayant les gens du voyage dans leur portefeuille de compétences. Poursuivre les rencontres avec les maires.

Chronologie

État de L'étude

- 19 communes ont répondu au questionnaire en ligne sur 19.
- 8 communes nécessitant de réaliser une interview pour l'étude.
 - 3 entretiens réalisés
- Questionnaire diffusé sur l'aire d'accueil et aux voyageurs de l'EPCI.
- A faire : interroger les services techniques ayant les gens du voyage dans leur portefeuille de compétences. Poursuivre les rencontres avec les maires.

Terres Analyses

- Une volonté d'harmonisation du protocole de gestion des stationnements hors des aires d'accueil au niveau de l'EPCI.
- Un accueil des stationnements hors des aires d'accueil concentrés sur la partie centrale de l'EPCI.
- Une aire d'accueil située idéalement qui connaît un très fort ancrage.
- Des terrains privés situés sur la partie nord de l'EPCI.

Teres Analyses

- 4 communes avec des installations non conformes aux règles de l'urbanisme. (Entre 11 et 21 terrains privés).
- Une nécessité d'information entre les EPCI limitrophes concernant la fermeture des aires d'accueil afin de prévenir les stationnements diffus. (AGV35)

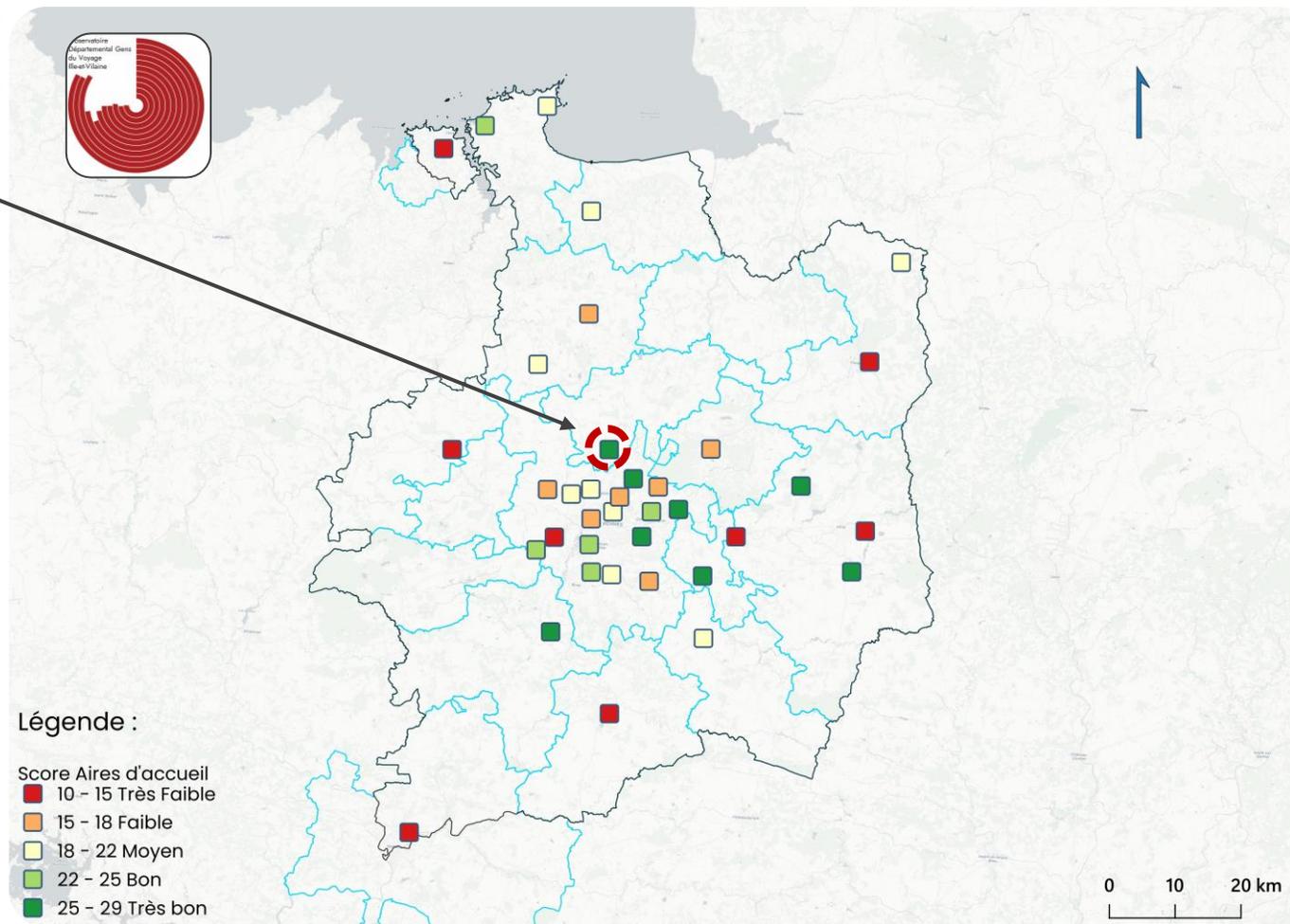
Aire d’accueil

- Une aire d’accueil qui a complété à 100 % le protocole social.
- Structuration de l’offre :
 - 5 Emplacements pouvant accueillir jusqu’à 10 caravanes.
 - Un bureau d’accueil.
 - Des blocs sanitaires individuels.
 - Un système de télégestion.
 - Espace pour le ferrailage
 - Du personnel d’accueil de la société HACIENDA est dédié à la gestion de l’équipement. Décret de 2019



Aire d'accueil

Objet	Score
École	7
Mairie	10
Médecin	8
Décharge	1
Total	26/29



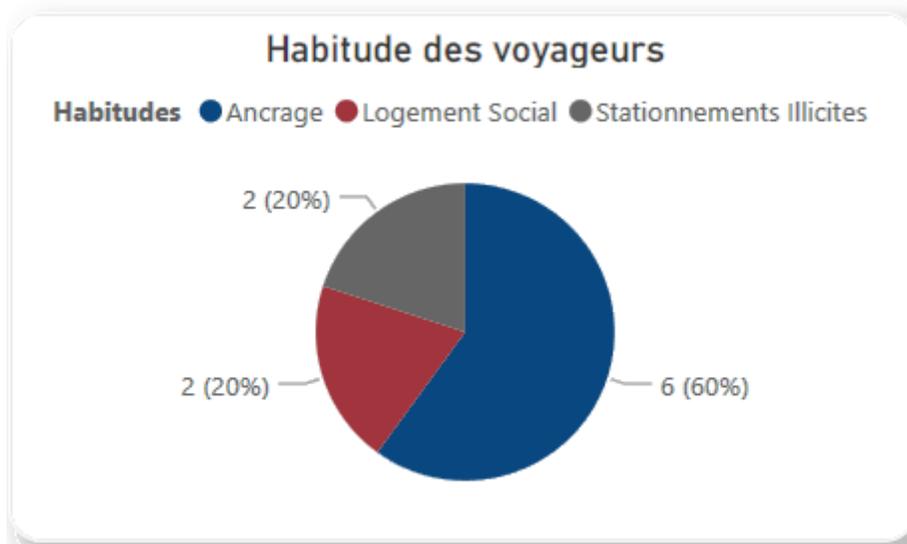
Melesse une aire située idéalement.

Aire d'accueil

- Mise en service en 2009
- Avec des voyageurs en situation de précarité, l'ensemble des voyageurs de l'aire vies sous le seuil de pauvreté.
- Une occupation de 99,71 %, avec une durée d'occupation moyenne de quasiment 3 ans (34 mois).
- 19 personnes accueillies en 2023 sur l'aire.

→ Source : ALT-2 & Questionnaire Voyageurs

Profils voyageurs



6
ménages

4 ménages en ancrage, 1 en logement social et 1 en stationnement illicite

Profils voyageurs

32 ans

En moyenne

**C'est l'âge moyen des voyageurs
présents sur l'EPCI**

Profils voyageurs

7 femmes

3 hommes

10 personnes ont répondu au questionnaire. 70 % sont des femmes et 30% sont des hommes.

Profils voyageurs

Revenu médian

945,29 €

11,25 % d'écart
au seuil de
pauvreté

Environ 120 € d'écart brut au seuil de
pauvreté.

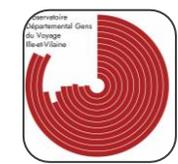
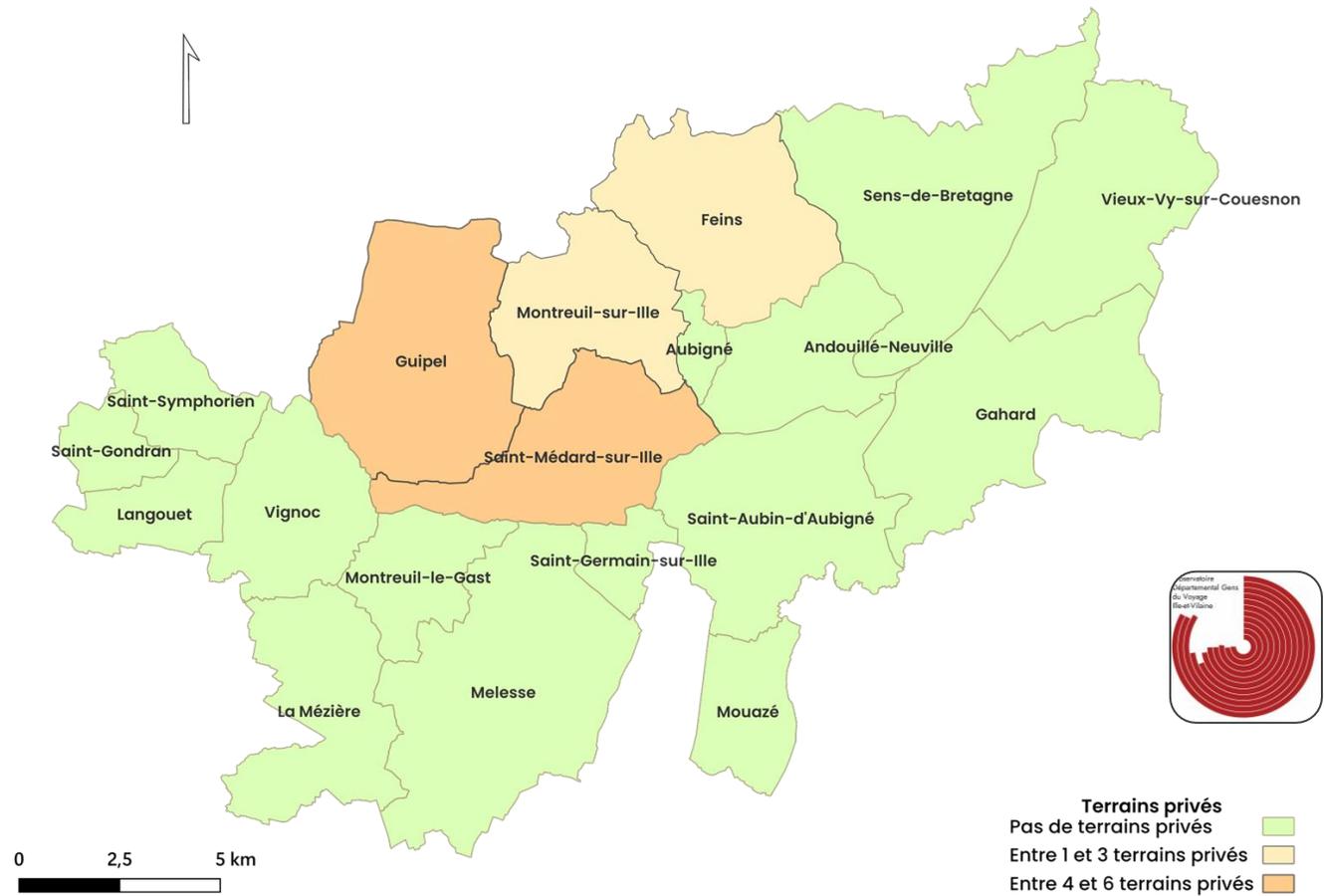
Profils voyageurs



Le TFL/PLAI
plébiscité

L'ensemble des voyageurs souhaitent accéder au TFL/PLAI.

Terrains Privés



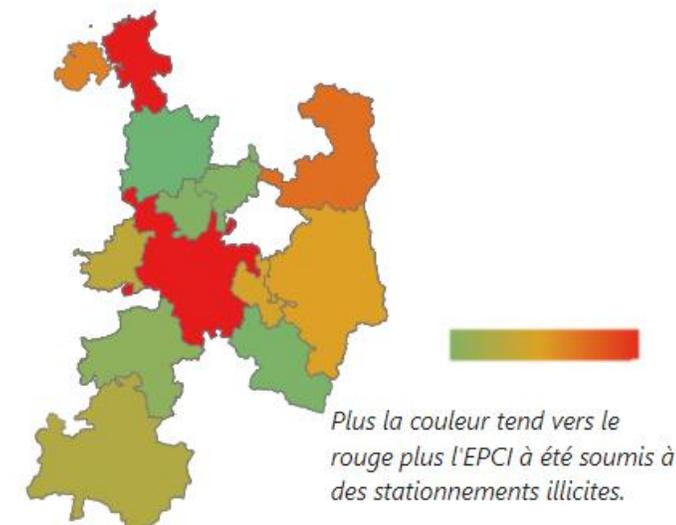
Terrains Privés

- Nécessité d'une étude spécifique sur la question des terrains privés. (Etat et EPCI)
- Prise en compte de cette réalité dans la construction des hypothèses dans la mise en œuvre des obligations de l'EPCI (Schéma Départemental).

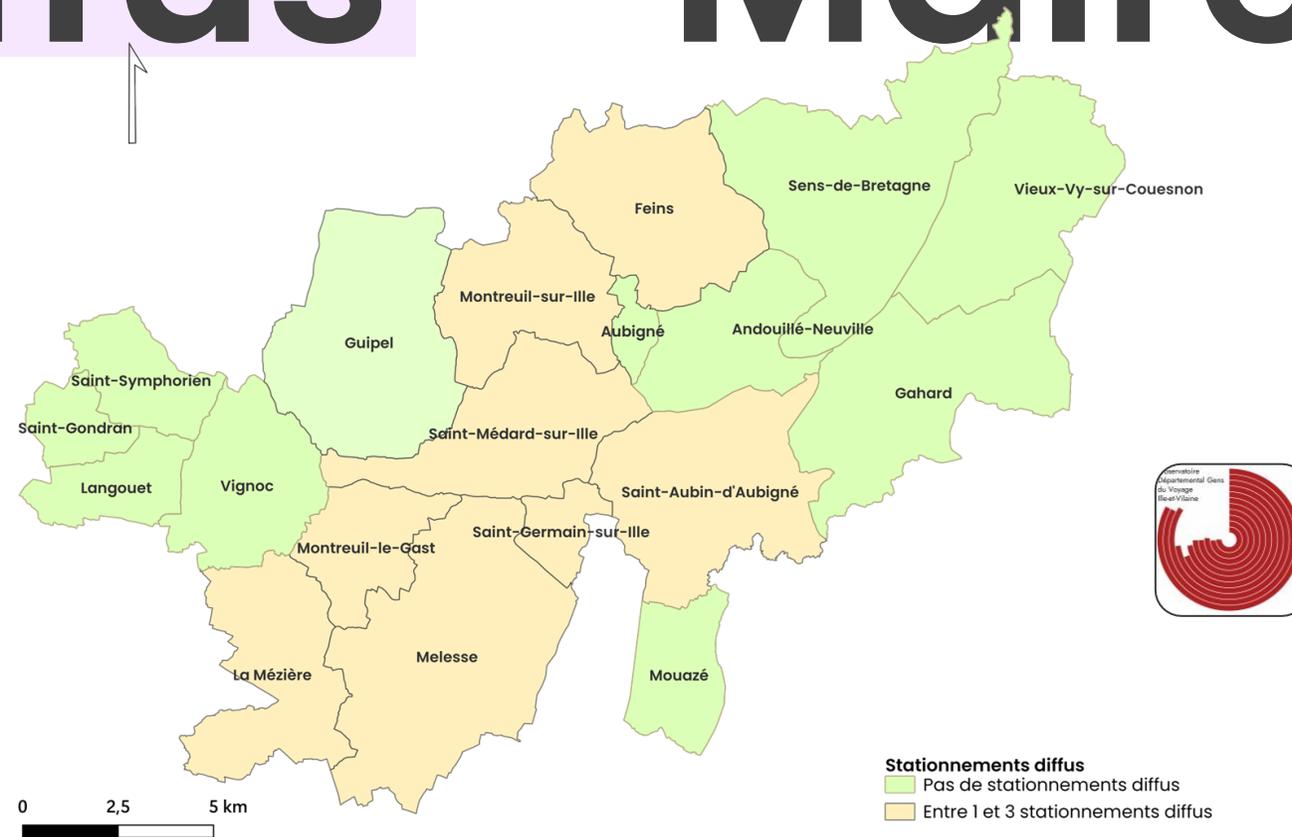
Stationnements Diffus – AGV35

- Un territoire faiblement impacté sur l'année 2023.
- Deux communes concernées : Melesse et la Mézière.
- Trois stationnements recensés par AGV35.
- Une durée moyenne de 28 jours.
- Un total de 22 caravanes (10 caravanes max).

Carte choroplèthe Caravanes en stationnement illicites



Stationnements Diffus – Maires



Stationnements Diffus – Besoins identifiés

- Nécessité de réfléchir à la mise en place d’un protocole commun de gestion des stationnements. (EPCI – AGV35)
- Réfléchir à la mise à disposition de l’outil d’AGV35 pour assurer le lien entre les services de médiations et les communes.

Premières Pistes

Hypothèse 1 :

Schéma Départemental
5 TFL/PLAI sur Melesse
1 APA 1ha sur Melesse

Hypothèse 2 :

4 ménages projet habitat mixte sur Melesse
2 ménages projet habitat mixte sur Saint Aubin Aubigné
1 Terrain soupape sur la Mézière



Hypothèse 3 :

4 ménages projet habitat mixte sur Melesse
2 ménages projet habitat mixte sur La Mézière
1 Terrain soupape sur Saint Aubin Aubigné



Hypothèse 4 :

4 ménages projet habitat mixte sur Melesse
2 ménages projet habitat mixte sur Feins
1 terrain soupape sur la Mézière
1 terrain soupape sur Saint Aubin Aubigné

Hypothèse 5 :

COTECH

Transformation de l'aire en TFL/PLAI pour les 4 ménages ancrés.
1 une aire permanente d'accueil sur Saint Aubin Aubigné / La Mézière
2 TFL/PLA sur Saint Aubin Aubigné / La Mézière.
Un Terrain soupape sur l'EPCI



Suite de l'étude

Val d'Ille Aubigné																						
	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Courrier aux familles et gestionnaires			x																			
Diagnostic de territoire			x	x	x	x	x		x	x	x	x										
Recherche de foncier			x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x						
Questionnaires			x	x	x																	
Entretiens					x	x	x		x	x	x	x										
Comité technique	x												x							x		
Comité de pilotage	x														x							x
Ouverture des candidatures																x						
Réception dossiers																x	x	x	x			
Diagnostic social																	x	x	x	x	x	x
Commission attribution																						x